

Conge de maladie anant conge annuel

Par de bujadoux, le 16/07/2011 à 18:58

Bonjour,

j ai une conjectivite dans les 2 yeux peut pas conduire pour allez au travail, j ai consulter un ophtalmologie qui m as arreter cette semaine de lundi a mercredi 3 jours car j etais en conge a partir de jeudi, mais a ce jour aucun resultat pour reconduire dois je reprendre un jour de travail avant les conges mais ne pouvznt toujours pas conduire faut t y il faire prolonger le conge de maladie ou rester en conge annuel merci

Christian

Par pat76, le 16/07/2011 à 19:04

Bonjour

Vous pouvez rester en congé maladie à condition d'en informer votre employeur et vos congés annuels seront reportés après la fin de votre congé maladie. Vous verrez à partir de là avec votre emplyeur à quel moment il vous sera possible de prendre vos congés annuels.